

M. le curé entendit la confession de sa paroissienne et l'administra.

— Monsieur le curé, lui disait la malade, si vous voulez me guérir ?

— Je ne le puis, lui répondit le prêtre, mais la Sainte Vierge le peut. Avez-vous confiance en la prière ? Promettez à la Sainte-Vierge une neuvaine de chapelets que votre famille récitera ici, dans votre chambre et un pèlerinage à Notre-Dame du S. Rosaire, aussitôt que vous le pourrez faire.

— Oui, oui, monsieur le curé, je promets tout ce que vous me dites. J'ai confiance en la puissance de Marie, notre bonne Mère.

“ J'allais partir, nous dit monsieur le curé, lorsque je me dis à moi-même : mais pourquoi ne pas commencer maintenant la neuvaine ? ”

Nous nous agenouillâmes, la famille et moi pour dire le chapelet et au premier Avé le sang cessa de couler pour ne plus recommencer. C'était la guérison instantanée et complète.”

Cette jeune personne est maintenant mariée. Elle n'a pas manqué de faire son pèlerinage à Notre-Dame du Saint Rosaire. Elle n'oublie pas ce qu'elle doit au chapelet.

St-Grégoire, 1er juillet. — Merci à Notre-Dame du T. S. Rosaire pour une grande faveur obtenue — la protection accordée à ma petite fille, âgée de trois ans, victime d'un pénible accident. — Mme G. C.

Bécancour, 4 juillet. — Mme Eugène Côté, malade, avec cinq petits enfants, demande sa guérison.

Fraserville, 3 juillet. — Don d'une montre d'or, en actions de grâces pour une faveur obtenue à la suite de la promesse faite de donner cette montre, qui a d'autant plus de valeur pour la dame qui l'offre au Sanctuaire, qu'elle est un souvenir d'une soeur bien-aimée, maintenant décédée.

Trois-Rivières. — “ Je me recommande aux prières qui se font au Sanctuaire, aux messes qui y sont offertes pour réussir à retirer deux pauvres enfants l'un, de neuf ans, d'un hospice protestant ; l'autre de 7 ans, d'une bien triste maison, à L., E.-U. Leur mère les a abandonnés. Je me chargerai de les élever chrétiennement. — Mme J. H.

Shawenegan. — J'ai été malade tout l'hiver ; après avoir reçu les bons soins du médecin, voyant que ma maladie s'aggravait toujours, je tournai les regards vers Notre-Dame du S. Rosaire, promettant un pèlerinage au Cap et de faire publier ma guérison si je l'obtenais. Heureuse et reconnaissante pour la faveur désirée que j'ai obtenue, je remplis aujourd'hui ma promesse. — Mme E. B.

Champlain, 2 juillet. — A la suite d'une neuvaine à la Très Ste-Vierge, j'ai été guérie. J'avais promis de faire publier. Mille actions de grâces soient rendues à la bienheureuse Vierge. — Mme R. Gingras.